



PRÉFET DE LA RÉUNION

## AVIS DE PUBLICITE

**Identification du gestionnaire du domaine** : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Antenne ouest 2, quai Gilbert 97460 Saint-Paul

**Contact** : ATO – M David SINGAINY

**E-mail** : david.singainy@developpement-durable.gouv.fr

**Fax** : 0262 45 25 48

**Objet de la publicité** :

**occupation ou l'utilisation du domaine public fluvial liée à une exploitation économique** .  
ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques (article L. 2122-1-1 du CGPPP)

**Lieu (x) d'occupation** : Commune de Saint-Paul

**Précisions sur le lieu où se situe l'occupation/utilisation du DPF** :

**Étang de Saint-Paul** : la partie occupée sur l'Étang de Saint-Paul s'étend de l'embouchure jusqu'à l'amont de l'ancien pont métallique de chemin de fer et se caractérise par l'utilisation d'un ponton d'accès et d'une installation permettant la pratique du ski nautique.

*Cette occupation consiste en l'exploitation d'un Club de Ski Nautique pour exercice d'activités nautiques : initiation et perfectionnement en ski nautique, baby ski, slalom, figures et wake board.*

**Durée d'occupation** : 5 ans

**Conditions financières** : Conformément à l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, l'autorisation sera consentie moyennant une redevance domaniale annuelle composée :

- d'une part fixe de 586€ révisée chaque année
- d'une part variable correspondant au minimum à 3 % du chiffre d'affaires hors taxe de l'année N-2

**Date limite de remise des candidatures** : 29 février 2024 à 11h ( heure locale)

\* L'heure de remise des candidatures est l'heure locale de l'adresse du gestionnaire du domaine ;

\* Le mode de transmission des candidatures retenu est l'échange électronique. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les candidatures transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.

**Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante** :

Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement,  
Antenne ouest 2, quai Gilbert 97460 Saint-Paul  
Point de contact : M David SINGAINY

**Date d'envoi à la publication** : 22 décembre 2023